

Direction générale adjointe chargée de la solidarité
Pôle solidarité autonomie
Direction des actions pour l'autonomie
Service de la vie à domicile

Avis de classement rendu par la commission d'information et de sélection d'appels à projets médico-sociaux lors de sa séance du 13 mai 2019

Appel à projets n° 18-003 relatif à la création de 150 places en résidence autonomie sur le Territoire de Solidarité du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Conformément aux articles L.313-1 et R.313-1 à R.313-7 du code de l'action sociale et des familles relatifs à la procédure des appels à projets, le Département de la Gironde a lancé un avis d'appel à projet pour la création de 150 places en résidence autonomie sur le Territoire de Solidarité du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, publié le 8 octobre 2018.

Quatre dossiers ont été déclarés recevables et un a été refusé et n'a pas été soumis à la commission d'information et de sélection.

La Commission d'information et de sélection réunie le 13 mai 2019 a classé les dossiers recevables comme suit :

POSITION N°	PORTEURS DE PROJET
1	Association ARPAVIE
2	Association LOGEA (projet de Lanton)
3	Association LOGEA (projet de Salles)
4	Association LOGEA (projet de Biganos)

Le présent classement vaut avis de la commission d'information et de sélection.

Le présent avis sera publié au recueil des actes administratifs du Département et sur le site Internet du Département : <http://www.gironde.fr>.

Fait à Bordeaux, le **06 JUIN 2019**

La Présidente de la Commission d'information et de sélection d'appels à projet,



Madame Edith MONCOUCUT
Vice-Présidente en charge de l'autonomie du handicap et de la politique de l'âge